

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 7 juillet 2009 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé

NOR : SASS0930748A

La ministre de la santé et des sports et le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique,

Vu le code de la sécurité sociale, notamment les articles L. 182-4 et R. 182-3-3 ;

Vu l'arrêté du 9 novembre 2006 modifié portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé ;

Vu les propositions de la Confédération nationale des syndicats dentaires en date du 29 mai 2009 et du syndicat des médecins généralistes en date du 28 mai 2009,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de l'Union nationale des professionnels de santé au titre des représentants de la Confédération nationale des syndicats dentaires et pour la période du mandat restant à courir :

Titulaire : Mme Catherine MOJAÏSKY, en remplacement de M. Jean-Claude MICHEL.

Suppléant : M. Thierry SOULIE, en remplacement de M. Robert SOLE.

Suppléant : M. Daniel HUGUES, en remplacement de M. Christian SOLETTA.

Article 2

Sont nommés membres de l'Union nationale des professionnels de santé au titre des représentants des médecins généralistes et pour la période du mandat restant à courir :

Titulaire : M. Thierry LEBRUN, en remplacement de M. Alain LIBERT.

Suppléant : M. M. Alain LIBERT, en remplacement de M. Thierry LEBRUN.

Article 3

Le directeur de la sécurité sociale et le directeur général de la santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 7 juillet 2009.

Pour les ministres et par délégation :

Le directeur général de la santé,

D. HOUSSIN

La directrice générale adjointe de la santé,

S. DELAPORTE

Le directeur de la sécurité sociale,

D. LIBAULT